### REPUBLIQUE FRANÇAISE

# MAIRIE DE CROZANT (Creuse) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2023



☐ Conseils Municipaux / PV du 02.12.2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 2 décembre 2023 à 9 h 30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Didier LAVAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Daniel DARD

Membres: 11 Présents: 8

Votants: 9 (Sandrine LABERGERE a donné procuration à Bertrand MICARD) Absents: 3 (Franck PERIOT, Frédéric LASNIER et Sandrine LABERGERE)

Quorum: 6 (atteint)

Après approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2023, on passe à l'ordre du jour.

#### Ordre du jour

Bibliothèque : devis et demande de subvention Boost'Comm'Une

Agrandissement accueil camping (lingerie) : demande de subvention Boost'Comm'Une et nouveau plan de financement

Recensement de la population

- Recrutement et rémunération des agents recenseurs
- Rémunération du coordonnateur communal

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Commune 2024 Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Assainissement 2024 Révision du loyer de l'appartement au-dessus de la mairie à compter du 01.01.2024

Tarifs communaux 2024

SAEP Saint Sébastien-Crozant : rapport annuel 2022

Assainissement: rapport annuel 2022

Vente d'une partie de terrain au Département de la Creuse : parcelle C 1987 (Les Justices)

Courriel de Monsieur Jean-Pierre DELAGE : demande de subvention suite à un concours de peinture Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) : validation de la convention cadre et de la convention opérationnelle de Crozant

Affaires diverses

#### Bibliothèque

#### Travaux de réfection - Devis

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux à la bibliothèque. Il présente les devis des entreprises.

Le devis de l'entreprise PINARD de Crozant pour la réfection du sol et l'habillage d'un placard s'élève à 2 943.75 € HT soit 3 532.50 € TTC.

Le devis de l'entreprise PINARD de Crozant pour l'isolation s'élève à 1 104.00 € HT soit 1 324.80 € TTC. Le devis de l'entreprise JOACHIM d'Azérables pour la peinture s'élève à 2 736.11 € HT soit 3 283.33 € TTC

Le devis de l'entreprise BERNARD de Crozant pour l'électricité s'élève à 984.93 € HT soit 1 181.92 € TTC.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### Demande d'une subvention Boost'Comm'Une

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Département a mis en place une nouvelle génération de contrats Boost'Comm'Une pour la période 2023-2026 en faveur des communes afin de soutenir leurs projets d'investissement.

Le contrat prend effet à sa date de signature et portera sur la période allant jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour la Commune, l'aide maximale est de 24 520 € avec un taux d'intervention de 25 % du montant HT des investissements éligibles.

Il propose de présenter le dossier de travaux de réfection de la bibliothèque.

Le financement prévisionnel est le suivant :

Nature des financements	TOTAL (€)	Taux %	
Département - Contrat Boost'Comm'Une	1 942.20	25 %	
Total financements publics	1 942.20		
Autofinancement	5 826.59	75 %	
TOTAL	7 768.79	100%	

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### • Camping: agrandissement (lingerie)

#### Demande d'une subvention Boost'Comm'Une et nouveau plan de financement

Monsieur le Maire revient sur le projet d'agrandissement de l'accueil du camping en y accolant une lingerie pour les besoins du service technique et de meilleures conditions de travail de l'agent en charge des bâtiments communaux et plus particulièrement du linge du gîte d'artistes et sur les deux délibérations n° 2023-04-11-18 et n° 2023-06-29-04 approuvant les devis des entreprises.

Il rappelle également la délibération n° 2023-09-23-09 demandant une subvention Boost'Ter et présentant le plan de financement.

Il propose aux conseillers municipaux de solliciter une subvention au titre de Boost'Comm'Une à hauteur de 25 % auprès du Département.

Il présente ensuite le nouveau plan de financement de cette opération :

DEPENSES	<b>Б НТ</b>	RECETTES I	HT
Montant de l'opération	33 876.06 €	Boost'Ter Com Com 10 %	3 387.61 €
		Boost'Comm'Une 25 %	8 469.02 €
		Commune 65 %	22 019.43 €
TOTAL	33 876.06 €	TOTAL	33 876.06 €

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### • Recensement de la population 2024

#### Recrutement et rémunération des agents recenseurs

#### Rémunération du coordonnateur communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de recruter deux agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024 et que la dotation forfaitaire de recensement versée par l'Etat s'élève à 1 144 €.

Il propose de rémunérer les agents recenseurs de la façon suivante :

- Bulletin individuel : 1.50 € - Feuille de logement : 1.00 €

- Dossier immeuble collectif: 1.00 €

Bordereau district : 5.00 €
Séance de formation : 25.00 €
Journée de reconnaissance : 50.00 €
Forfait déplacement : 200.00 €

Il précise également que lors de la désignation du coordonnateur communal le 29.06.2023 la rémunération pour sa séance de formation n'avait pas été fixée. Elle sera donc de 50 €.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

# • Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget commune 2024

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget commune 2024, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

 21. Immobilisations corporelles
 666 872.75 €: 4 = 166 718.19 €

 23. Immobilisations en cours
 261 247.29 €: 4 = 65 311.82 €

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget assainissement 2024

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget assainissement 2024, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

21. Immobilisations corporelles 78 974.05 €: 4 = 19743.51 €

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### • Révision du loyer de l'appartement au-dessus de la mairie

Le loyer doit être révisé au 01.01.2024. Actuellement de 326.98 €, il sera de 338.41 € soit une augmentation de 3.50 % selon la variation de l'Indice de Référence des Loyers.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### • Tarifs communaux 2024

Monsieur le Maire présente les tarifs actuels et les décisions sont prises au fur et à mesure.

Monsieur Patrice BERNARD pense qu'il serait préférable d'augmenter le tarif des camping-cars et de créer un forfait.

Madame Danielle PRUDHOMME souhaite augmenter la caution de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire propose de créer un tarif pour la petite salle.

Madame Danielle PRUDHOMME pense qu'il faudrait augmenter les week-ends du gîte d'artistes car cela crée plus de travail au niveau de l'entretien du linge.

Après réflexion, les tarifs 2024 sont les suivants :

#### **CAMPING**

Campeur	4.00 €
Enfant (- de 7 ans)	2.00 €
Tente ou caravane	3.00 €
Véhicule	2.00 €
Camping-car	7.00 €
Branchement électrique	6.00 €
Garage mort	3.00 €
Animaux domestiques	Gratuit
Glace	1,00 €
Douche (visiteur)	3.00 €
Lave-linge	7.00 €
Pèlerin	16.00 €

#### SALLE POLYVALENTE

Caution 400 €

#### Pour les associations hors commune

Réunion 60 €
 Repas 170 €
 Randonneurs 50 €

#### Pour les particuliers

♦ Habitant la commune ou ayant une résidence secondaire sur la commune (justificatif à fournir)

Vin d'honneur 70 €
 Repas 170 €

♦ Hors commune

Vin d'honneur
 Repas
 150 €
 250 €

#### Exposition

➤ 1 Semaine avec deux week-ends 300 €

#### **CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE**

Concessions perpétuelles (10 € le m²)

4 m<sup>2</sup> 40 € 9 m<sup>2</sup> 90 €

#### **CONCESSIONS AU COLUMBARIUM**

15 ans : 250 € 30 ans : 500 € 50 ans : 750 € Perpétuité : 1 000 €

#### **GITE D'ARTISTES**

Montant total location		365.00 €	415.00 €
Commission Gîtes et Vacano	ces (15%)	54.75 €	62.25 €
Location Commune (85%)	Prix d'achat	310.25 €	352.75 €
		Basse & moyenne saisons	Haute & très haute saisons

## Week-ends

2 nuits : 160 € 3 nuits : 180 €

Avis favorable du CM à l'unanimité.

• SAEP Saint Sébastien-Crozant : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (exercice 2022)

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (exercice 2022).

Service géré au niveau intercommunal (Saint Sébastien-Crozant) Régie à autonomie financière Population desservie: 1 116 habitants Nombre d'abonnés: 1 058 abonnés Volume prélevé: 137 267 m3

Achat d'eau traitée à Lafat : 3 718 m3

Volume vendu aux abonnés: 98 295 m3

Abonnement: 75 € Prix au m3 : 1 €

Pollution domestique : 0.23 €/m3

Recettes: 174 703 € dont 79 350.00 € d'abonnements

11 prélèvements pour la qualité de l'eau

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### **ASSAINISSEMENT:** rapport annuel 2022

Assainissement collectif du bourg

Gestion communale

Régie à autonomie financière

Population desservie: 90 habitants Nombre d'abonnés: 107 abonnés Volume facturé: 4 945 m3

Part fixe: 195 €

Part proportionnelle: 2.30 €/m3

Redevance modernisation des réseaux de collecte : 0.16 €/m3

Facturation semestrielle

Recettes: 32 785.25 € dont abonnements 20 670.00 €

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### Vente d'une partie de terrain communal au Département de la Creuse

Monsieur le Maire revient sur la délibération n° 2023-04-11-21 relative à la vente d'une partie de terrain (Parcelle C 1987) au Département de la Creuse.

La promesse de vente indiquait une surface de 195 m² pour un prix de vente de 83.44 € arrondi à 85 € sachant que le prix serait modifié en fonction de la contenance de l'emprise suite au passage du géomètre.

La parcelle C 1987 mesurant finalement 176 m², un nouveau calcul effectué indiquait un prix de 75.31 €.

Le notaire chargé du dossier a contacté la mairie afin qu'une nouvelle délibération soit prise pour un prix de vente de 85 €, le Département ayant déjà voté ce tarif.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### Courriel de Monsieur Jean-Pierre DELAGE

#### Demande de subvention

Monsieur le Maire donne lecture du courriel de Monsieur Jean-Pierre DELAGE concernant un concours de peintures sur le thème "Les rochers de la Creuse à Crozant" qui a eu lieu cet été au Petit Musée de l'Ecole de Crozant. 34 œuvres d'artistes locaux et régionaux ont été reçues. Les lauréats ont été désignés le 28 septembre 2023 et les prix remis le 30 septembre 2023.

Monsieur DELAGE demande une subvention de 150 € afin de contribuer à cette manifestation en créant un prix spécifique "Prix de la Commune de Crozant". En parallèle au concours, il propose de reconduire ce prix les années suivantes si la Commune le souhaite.

Le tableau, objet de ce prix, serait exposé pendant un an à la mairie.

Avis favorable du CM à l'unanimité pour le versement d'une subvention de 150 € pour 2023.

#### • Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

#### Validation de la convention cadre et de la convention opérationnelle de Crozant

La Commune de Crozant, la Commune de Dun le Palestel et l'EPCI du Pays Dunois se sont engagés, dans le cadre de la convention d'adhésion au programme "Petites Villes de Demain", à élaborer un projet de territoire afin de contractualiser une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Cette ORT est matérialisée par une convention cadre et 2 conventions opérationnelles. La signature de l'ORT confèrera de nouveaux droits juridiques et fiscaux à la Commune notamment pour :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville,
- favoriser la réhabilitation de l'habitat,
- mieux maîtriser le foncier.
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux.

La durée proposée de la convention est de 8 ans.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

#### Informations diverses

- Rapport d'activité 2022/2023 de la Communauté de Communes du Pays Dunois ⇒ présentation de Monsieur le Maire
- Courriel de l'US Argenton Cyclisme (Bol d'Or des Amateurs et Trophée des Champions) : remerciements pour la collaboration lors de l'organisation de ces deux épreuves
- Courriel du Comité des Fêtes Animation Loisirs de Crozant : remerciements pour la subvention
- Courrier du CIVAM de Dun le Palestel : remerciements pour la subvention
- Courrier de France Adot 23 : remerciements pour la subvention
- Courrier de l'Association Détente Loisirs d'Eguzon : remerciements pour le prêt de la salle polyvalente lors des randonnées de la châtaigne d'Eguzon

<del>ک</del> مھ

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2020-06-12-04 du Conseil Municipal en date du 12.06.2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

#### **Décision du 17.11.2023**

BERNARD Christophe: raccordement assainissement collectif (pose d'un tabouret).

Montant: 987.89 HT soit 1 185.47 € TTC

Le Secrétaire de Séance,

Daniel DARD

Le Maire,

Didier LAVAUD